

Conseil d'école du 16 novembre 2021

Etaient présents

Les enseignants : Mmes NEVEU, DESRUES, DU-BOISGUEHENEUC, ALLAIN-DIEULANGARD, LE DEVEDEC, EL HIMER, AUTRET, LHOTELLIER, HEBERT, RICHEUX, FLEHO, BELLEGARDE et SABBAN, MM. CURE et SARASIN

L'équipe municipale : Mme DOUCHY responsable et coordinatrice pôle jeunesse
MM. CABARET et DERREY, élus municipaux

Les représentants de parents : Mmes Lefeuvre, Furon, Oge, Caillaud, Desender, Bigot, Mouisel, Primault, Gallerne, Christen

Etaient excusés

La jauge au sein de la salle du conseil étant limitée à 24 personnes maximum en raison du protocole sanitaire, certaines personnes ne sont donc pas venues.

Les enseignants : Mme GARCIA

Les membres du RASED : Mme GAGLIONE-JONARD psychologue scolaire, Mme LORINQUER maîtresse E

Les représentants de parents : MM. BARRY et HELPIQUET, Mmes LUCAS-DRONEAU, DENIS, POURIN, HERAULT et MAZOUAD

M. VINCOT, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de CESSON

1. Installation du nouveau Conseil d'Ecole

▪ Remise de documents :

- Chemise comportant la liste des membres du conseil et le calendrier prévisionnel des réunions
- Règlement intérieur de l'école

▪ Règlement intérieur du conseil

La présidence est assurée par la directrice de l'école, Mme EL HIMER.

Le secrétariat sera tenu par un enseignant ou un représentant de parents volontaire.

Les votes se feront à main levée ou à bulletin secret à la demande d'un membre

▪ Calendrier prévisionnel des conseils d'école :

2^e trimestre : le 3 mars 2022, 18h30, dans une salle de classe

3^e trimestre : le 14 juin 2022, 18h30, dans une salle de classe

▪ Vote concernant le procès verbal du conseil d'école du 15 juin 2021

→ 13 votes pour – 14 abstentions – 0 vote contre

2. Bilan et modalités de vote des élections de représentants de parents d'élèves

Cette année, nous avons uniquement proposé le vote par correspondance, il s'est bien déroulé, je n'ai eu aucun écho indiquant un problème avec cette modalité de vote unique.

Dix-sept parents se sont portés candidats pour quinze classes dans l'école sur une seule liste (pas de concurrence, tous ont donc été élus dont deux suppléants), je les en remercie. Le taux de participation a été bon : 44,92% (532 inscrits, 239 votants dont 30 nuls).

Nous maintenons ce mode unique de vote par correspondance pour la prochaine année scolaire, avec l'accord du conseil d'école.

3. Organisation pédagogique

Bilan de rentrée :

La rentrée de septembre 2021 a été comme l'an dernier mouvementée avec les contraintes sanitaires, l'ouverture d'une quatorzième classe en maternelle puis, une semaine après la rentrée, l'ouverture d'une quinzième classe en raison d'effectifs élevés à l'élémentaire : une cinquantaine d'élèves ont ainsi dû changer de classe. La mairie avait anticipé en louant le préfabriqué, installé en août. Les services techniques et l'équipe enseignante ont ainsi pu très rapidement installer la nouvelle classe une fois l'ouverture confirmée.

Enfants et enseignants ont donc vécu deux rentrées à une semaine d'intervalle, bousculant et déstabilisant tout un chacun mais cela a permis de diminuer le nombre d'élèves par classe en élémentaire.

De nouveaux enseignants sont arrivés dans l'école : Mme BELLEGARDE (CE2), Mme RICHEUX (CE1, classe de Mme Rouxel absente pour l'année scolaire) complétée les vendredis par Mme REVEL, Mme LHOTELLIER (TPS-PS), Mme AUTRET (PS-MS), Mme DU BOISGUEHENEUC (GS), Mr CURE (CM1-CM2) et Mme SABBAN (CM1).

En maternelle, nous accueillons deux nouvelles ATSEM, Gaby LETURGIE et Nadège FAVRE. Une réorganisation de l'emploi du temps des ATSEM a permis que toutes les ATSEM soient en temps plein sur les horaires de classe cette année. Cela a nécessité beaucoup de travail mais ce nouveau fonctionnement est maintenant bien installé et permet le retour de toutes les ATSEM en classe après le temps de sieste.

▪ Effectifs

Répartitions des élèves par niveau et par classe

Enseignants	PS1*	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM 1	CM 2	
Mme AUTRET Gaëlle		12	15							27
Mme HEBERT Anne		10	17							27
Mme DESRUES Noëlle		8	7	10						25
Mme LHOTELLIER Laëtitia	4	23								27
Mme NEVEU Corinne			11	14						25
Mme DU BOISGUEHENEUC Nolwen				25						25
Mme LE DEVEDEC Sophie					25					25
Mme ALLAIN-DIEULANGARD Muriel					24					24
Mme GARCIA Sophie						23				23
Mmes RICHEUX et REVEL Valérie						24				24
Mme BELLEGARDE Oriane							25			25
Mme FLEHO Nathalie							25			25
Mme SABBAN Lison								24		24
Mr CURE Basile								13	11	24
Mr SARASIN Philippe									26	26
Total	4	53	50	49	49	47	50	37	37	376

*Arrivée en janvier des TPS

Effectifs prévisionnels pour l'année scolaire 2022/2023

PS1*	PS2	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
?	50 ?	55	49	50	51	48	50	37	390

Notre capacité à affiner nos prévisions d'effectifs (au plus tard pour fin janvier) peut permettre d'avoir une décision de carte scolaire départementale en corrélation avec la réalité de notre école et d'éviter des changements après la rentrée scolaire comme cette année. Il est cependant difficile de connaître ces effectifs si longtemps en amont. La municipalité et l'école développent la communication auprès des nouvoitouciens et futurs nouvoitouciens pour une prévision la plus fiable possible.

Une étude de prospective sur les effectifs de l'école pour les années à venir a été demandée par la mairie. Les résultats de cette enquête démographique seront connus le 1^{er} décembre.

Inscription des TPS pour janvier 2023 :

Les pré-inscriptions peuvent se faire en mairie jusqu'à fin mai. Première quinzaine de juin, la commission mairie/école statue sur la capacité ou non au vu des effectifs prévisionnels de l'école à accueillir des TPS et si oui, sur le nombre de TPS accueillis. La réponse est rendue aux familles mi-juin.

Les enseignantes renouvellent leur conseil pour les années suivantes : il serait mieux pour un meilleur accueil en classe et pour la qualité des apprentissages que les TPS ne soient pas accueillis.

Budgets pédagogiques :

Pour 2021, les budgets accordés par la mairie sont les suivants :

Section fonctionnement :

- Fournitures scolaires, manuels, pharmacie, photocopies : $52,68 \times 325 \text{ élèves} = 17\,121 \text{ euros}$

Il serait bien que le budget accordé à l'école tienne compte des effectifs prévus pour la rentrée suivante ou bien des effectifs réellement constatés en septembre car en période de forte croissance des effectifs, il n'est pas simple de payer l'intégralité du matériel nécessaire avec un budget qui correspond aux effectifs de l'année précédente. Pour cette année par exemple, nous avons un budget pour 325 enfants alors qu'ils sont 376 avec d'autres arrivées prévues en cours d'année.

- Sports et culture : $26,02 \times 325 \text{ élèves} = 8457 \text{ euros}$

Cette subvention permet seulement de prendre en charge l'activité piscine pour toutes les classes de cycle 2 : cette année encore nous avons pris un seul bassin à la piscine de Cesson pour pouvoir avoir un reliquat de budget pour les activités arts et culture des classes mais dès l'an prochain ce ne sera plus possible car les effectifs ne le permettent plus.

L'équipe enseignante demande un budget augmenté afin de pouvoir financer plus que l'activité piscine : kayak (1150 euros pour une classe), interventions et sorties arts et culture puisque l'APE seule ne peut pas financer l'ensemble des projets et que les sorties scolaires obligatoires à l'école publique (c'est-à-dire sur temps de classe) ne sont pas à la charge des familles.

La mairie propose deux créneaux de 40 minutes le jeudi (2 classes en bénéficient un jeudi sur deux soit trois ou quatre séances par classe d'élémentaire qui participe) avec l'animatrice sportive de Nouvoitou, ces séances sont donc financées par la commune (si possible d'accorder l'an prochain un nombre de créneaux proportionnels aux effectifs des écoles privée et publique).

La communauté de communes dont la commune de Nouvoitou, finance les projets musique avec l'école du SUET : toutes les classes d'élémentaire en bénéficient cette année.

- Education au goût en maternelle : 650 euros

L'éducation au goût est vraiment porteuse d'apprentissages divers (vocabulaire, découverte du monde, éducation à la santé et à l'environnement). Etant donné l'augmentation des effectifs, il serait bien que cette subvention soit également augmentée (cette année, cette subvention a suffi de janvier à septembre mais il nous reste à financer les trois derniers mois avec l'OCCE).

L'OCCE propose également aux parents d'élèves de faire un don à l'OCCE, pour payer l'assurance OCCE d'une part (proportionnelle au nombre d'élèves, environ 3 euros par enfant) et d'autre part participer au financement des sorties scolaires.

Les représentants de parents précisent qu'il serait bien de communiquer davantage sur l'utilité de ce don, afin que les parents sachent qu'un don supérieur à 3 euros par enfant permet de participer au financement de sorties scolaires : amélioration du flyer sur le rôle de l'OCCE, le montant des dons récoltés et ce qu'ils permettent.

SECTION INVESTISSEMENT :

Investissement de 27 206 euros dont 19 044 euros financé par un plan de l'Etat. La mairie a été très réactive suite à l'accord de subvention par l'état obtenu après le dernier conseil d'école. L'installation du nouveau matériel a été réalisée dès le 13 juillet : une classe mobile de 8 tablettes, une classe mobile de 8 ordinateurs, deux dalles tactiles.

Investissement pour l'ouverture de classe élémentaire de septembre 2020, les chaises et tables pour les élèves d'élémentaire (4100 euros) et du matériel pédagogique (800 euros) ainsi que le mobilier (4500 euros) et le matériel pédagogique (1800 euros) de l'ouverture de classe maternelle.

FINANCEMENT APE :

L'association des parents d'élèves, bien qu'en déficit du fait de la situation sanitaire sur les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021, fait un don de 4500 euros à l'école pour les destinations suivantes :

- 250 euros par classe pour des animations/sorties culturelles
- 50 euros de crédit souplesse par classe pour l'achat de petit matériel divers (par exemple achats pour des ateliers sciences et cuisine en grande surface).

Elle finance également une bonne partie du voyage scolaire organisé pour les CM1 et CM2 (environ 6 000 euros).

Présentation des APC (activités pédagogiques complémentaires) :

APC : **activités pédagogiques complémentaires** en groupes restreints (aide aux élèves en difficulté, aide au travail personnel, activités prévues par le projet d'école). Des ateliers facultatifs sont proposés aux élèves sous réserve de l'autorisation parentale sous la responsabilité d'un enseignant.

Dans l'école, elles sont proposées soit en séances de 30 minutes durant la pause méridienne, soit en séances d'une heure de 16h30 à 17h30. Les domaines travaillés sont les mathématiques et le langage écrit et oral (vocabulaire/expression orale, lecture et compréhension essentiellement).

Projets de l'année dans les classes :

Cycle 1 Maternelle	<ul style="list-style-type: none">- Sensibilisation écologique et sciences : sortie avec la LPO (2 classes, une demi-journée chacune) sur les petites bêtes et fabrication d'un hôtel à insectes à l'entrée du bâtiment maternelle (voir avec la LPO si plusieurs classes pourraient en bénéficier l'an prochain).- Classe dehors le lundi matin pour les classes de Mme Desrues PS/MS/GS et de Mme Neveu MS/GS <hr/> <ul style="list-style-type: none">- Projet danse MS/GS et GS avec l'OCCE et en partenariat avec le Triangle (spectacle et création, rencontre interclasses 31 mai)- Sortie cinéma pour les six classes en janvier, visites d'expositions au Volume et aux 3CHA, autres seront envisagées en fonction de la situation sanitaire.- PS/MS/GS et MS/GS : concours Ecole des loisirs création d'une chanson sur les livres de Catharina Valckx- Semaine de la maternelle au printemps
Cycle 2 CP-CE1	<ul style="list-style-type: none">- Projet musique de 13 séances de 45 minutes : Création d'un comédie musicale- Art CP : projet danse avec 5 séances dans la salle du SUET et projet street art avec Deuxben de Rennes (10h par classe avec l'artiste, réalisation collective en mai cour de récréation et éventuellement mur de l'école)- Exposition au Volume CE1
	Cycle natation du CP au CE2 et orientation avec l'animatrice sportive communale
Cycles 2-3 CE2 au CM2	Projet musique d'une dizaine de séances : la musique à travers le temps, en lien avec le programme d'Histoire <ul style="list-style-type: none">- Une classe de CE1 et deux classes de CE2 suivent la transat Jacques Fabre- Participation au prix des Incorruptibles du CE1 au CM2 (rallye lecture et vote pour son livre préféré au printemps)
	CM2 : participation au festival Courtmétrage à Rennes en septembre CM1-CM2 : plusieurs sorties dans le centre-bourg de Nouvoitou : comment habite-on notre commune (l'eau, l'architecture, les différences entre quartiers...) ? CM1 et CM1-CM2 : programme ECODO avec 4 animations par classe (Eaux et rivières et Les petits Débrouillards) Sortie cinéma du CE1 au CM2 en janvier avec atelier en classe, visites d'expositions au Volume ou à Rennes, autres seront envisagées en fonction de la situation sanitaire. CM2 : actions dans le cadre de la liaison avec le collège de Vern

Pour les projets musique, la problématique de la salle reste : il faut une salle spécifique pour toute la journée au cycle 2 comme au cycle 3. Si l'ancien préfabriqué n'est pas utilisé pour la classe de CM1, elle servira pour la musique de janvier à juin.

Projet d'école 2020/2025 :

Nous évoquerons plus en détail les actions du projet d'école lors du deuxième conseil d'école. Des actions sont réalisées pour promouvoir les moyens de transport doux et l'activité physique en plein air : randonnées, participation de 5 classes au défi les Mobil'acteurs de Rennes Métropole, EPS vélo et orientation.

Aménagement de la cour de récréation dans le cadre de notre projet d'école :

Elémentaire : Côté enseignants/élèves en concertation avec le périscolaire : préciser les besoins, faire des choix, créer des règles sur l'occupation des différents espaces et écrire des règles de jeux

Côté parents : Les besoins exprimés seront recensés par la directrice d'ici janvier afin de faire une demande éventuelle de don auprès des familles (matériel de récupération, livres...)

Côté mairie :

Projet street art : réalisation sur la cour autorisée avec l'artiste. Concernant une réalisation sur un mur, pas acceptée à ce jour, mais qui serait plus pérenne dans le temps qu'au sol, étudier la faisabilité d'une réalisation très encadrée sur un mur, pour faire écho au projet espace jeunes/médiathèque

Réétudier les espaces extérieurs et leur utilisation pendant les récréations : plantations d'arbres, esplanade autour du chêne centenaire ?, circulation dans la cour maternelle, demande de tracés au sol (parcours vélo maternelle et tracés de jeux cour élémentaire en bas), création d'une boîte à livres et de bancs/sièges (recyclage de palettes ?), caisse à vêtements perdus accessible à tous...

4. Règlement intérieur des écoles

Le règlement est fourni à toutes les familles après le premier Conseil d'école, ou lors de l'inscription en cours d'année. Les parents sont invités à accepter ce règlement en signant dans le cahier de liaison de l'aîné. Vote pour le règlement sans modification, à l'unanimité.

5. Locaux scolaires : travaux et sécurité

Quatre exercices de sécurité (intrusion, confinement, évacuation dans le cadre du Projet Particulier de Mise en Sûreté et incendie) au sein de l'école réalisés chaque année scolaire.

En fonction des résultats de la prospective démographique, la mairie réfléchira au devenir des anciens préfabriqués et du nouveau préfabriqué installé à la rentrée pour la classe de CM1.

Un nouveau diagnostic amiante sera réalisé par la mairie pour les anciens préfabriqués.

- Sortie de l'école à 16h30 : L'ajout du deuxième portillon aide mais la sortie n'est tout de même pas sereine, notamment avec l'abri vélo (les enfants reculent avec leur vélo, bloquant le passage, des parents de maternelle entrent, toutes les classes élémentaires sortent...).

- Fermeture du portail le soir : Plusieurs parents constatent que le portail reste ouvert après 19h, le week-end et jours fériés. Demande pour que le personnel périscolaire vérifie que le portail est fermé à la fin du temps de garderie.

6. Articulation des temps scolaires et périscolaires

Les siestes : Combien de lits sont disponibles ? Demande à ce que les parents soient informés si son enfant ne fait plus la sieste (via un mot dans le cahier par exemple) : oui, l'enseignante informe la famille. Il y a 57 lits dans la salle de sieste du bas (essentiellement des PS) et 31 lits dans la salle du haut.

Le bilan de la nouvelle organisation du restaurant scolaire (toute la maternelle au premier service et semi-self), qui a demandé beaucoup d'investissement du personnel communal, est très positif.

Questions de parents :

- Peut-on avoir accès à une boîte aux lettres au sein de l'école si des parents souhaitent nous écrire ?
Question oubliée lors du Conseil d'école.
Oui, à préciser lors du prochain conseil.
- Accès à la médiathèque : Est-ce qu'il y a assez de créneaux pour que toutes les classes en profitent chaque semaine ?
Chaque classe a un créneau à la médiathèque par période (environ 5 par an).

La secrétaire, Mme NEVEU

La Présidente, Mme EL HIMER